

Validation des acquis et mobilité individuelle internationale : programmes franco-allemands d'échanges individuels (Dispositif Voltaire)

Fiche informative sur l'action

Renseignements utiles

Académie Poitiers

Nom et adresse complète de l'établissement Lycée Jean Dautet 18 rue Delayant, 17000 La Rochelle

Téléphone 05 46 28 05 70

Fax 05 46 41 51 31

Mél de l'établissement ce.0170028n@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'établissement www.lyceedautet.fr

Coordonnées du coordonnateur de projet Gérard Brousseau, professeur d'allemand

Classe(s) concernée(s) ou niveau(x) concerné(s) Classes de Seconde Abibac ou éventuellement Seconde Européenne

Discipline(s) concernée(s) Allemand

Date de l'écrit : octobre 2008

Durée prévue de l'expérimentation L'échange Voltaire repose sur le principe du volontariat. Il sera proposé tous les ans aux élèves qui le désirent pour une durée de 6 mois.

Expérimentation d'impulsion nationale, académique ou d'initiative locale

Expérimentation qui valorise la mobilité internationale des lycéens, en incitant à la validation des acquis pour tout élève qui séjournera plusieurs mois en Allemagne, par exemple, dans le cadre **des échanges Voltaire** de longue durée (6 mois).

L'objectif est de « **faciliter et promouvoir la mobilité individuelle sur la base du principe de confiance** en proposant aux établissements scolaires, un cahier des charges en vue de la validation de longue durée en Allemagne ».

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre **des dispositifs franco-allemands** (B.O. N° 32 du 7/9/06 et N° 44 du 30/11/06) et **du plan de rénovation de l'enseignement des langues** (B.O. N°23 du 8/6/06)

STRUCTURES	CHAMP DE LA LOI	THEMATIQUES	TYPES DE DÉROGATION
Lycée d'enseignement général	<p>L'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement</p> <p>L'enseignement des disciplines</p> <p>L'interdisciplinarité</p> <p>La coopération avec les partenaires du système éducatif</p> <p>Les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire</p>	<p>-Enseignement des disciplines -Langues</p> <p>-Evaluation</p> <p>-Organisation pédagogique de la classe</p> <p>-Organisation du temps scolaire, des horaires de cours, du rythme scolaire</p> <p>-Ouverture internationale /échanges/jumelages</p>	<p>-Modification de la grille horaire des enseignements</p> <p>-Modification par rapport aux obligations horaires réglementaires</p> <p>-Modification des filières d'accès aux diplômes</p>

Bilan de l'expérimentation

1/ la mise en œuvre de l'expérimentation

- **la description de la démarche**

L'impulsion première tient essentiellement à la mise en place de la section Abibac au Lycée Dautet. L'ambition linguistique des élèves de Seconde les mène assez naturellement à envisager un séjour long – B. Sauzay (8 semaines) ou Voltaire (6 mois).

Cette ambition concerne deux types distincts de candidats :

- d'une part, des élèves bilingues désirant vivre une scolarité à l'allemande pendant une partie de leur cursus
- et d'autre part des germanistes «standard» désirant perfectionner leurs compétences linguistiques – plusieurs sont originaires d'une LVII de collège et ont donc seulement deux années d'allemand.

Les meilleurs partenaires dans l'émergence d'une motivation forte sont sans conteste les collègues enseignant dans les collèges. Presque tous les participants au Programme Voltaire étaient déjà partants à la rentrée de septembre et quelques-uns avaient d'ores et déjà un partenaire en Allemagne.

Le départ a donné lieu à plusieurs réunions pédagogiques dont l'objet était d'évaluer le bien-fondé du projet d'échange et en particulier son adéquation avec le projet d'orientation :

- réunions entre les professeurs des disciplines Abibac et le professeur principal
- réunion de l'équipe pédagogique de la classe concernée
- rencontre entre l'équipe pédagogique et les familles –individuellement- afin d'entrer dans les détails matériels, d'envisager les aspects positifs et/ou négatifs pour l'élève et de tester sa motivation.

2/ les effets attendus

Les effets attendus sont de plusieurs ordres

- Tout d'abord évidemment **d'ordre purement linguistique**, l'impact de six mois de bain linguistique doit être particulièrement significatif surtout chez les élèves réputés plus «en retard». Certains participants proviennent de classes d'allemand Langue Vivante II et avaient donc des lacunes relativement importantes dans la maîtrise de la langue parlée quotidienne. Ils ont dû fournir des efforts considérables dans les DNL (disciplines non linguistiques) et nous pensons que le bain linguistique leur permettra d'être plus en mesure d'affronter les difficultés en Première et en Terminale. Nous avons l'exemple des élèves de

la Première Abibac actuelle qui ont tiré des bénéfices inégaux de leur séjour long en Allemagne – sauf ceux qui sont restés six mois ou un an dans un établissement scolaire allemand.

- **D'ordre culturel** : approfondissement des connaissances sur l'environnement social, humain des pays germanophones.
- **D'ordre psychologique** : les gains en matière de maturité et d'autonomie devraient être aussi particulièrement nets. Nous constatons déjà cette évolution à travers les courriers.

3/ les éléments facilitateurs et les freins

Sur le plan administratif, il n'y a pas eu de difficulté particulière, les membres de la direction ont manifesté leur soutien de façon constante, malgré les difficultés matérielles prévisibles dues au nombre des participants (10) - ajoutés à 25 participants au Programme Brigitte Sauzay – ce qui représente donc 35 jeunes Allemands à accueillir sur 2007-2008 et début 2008-2009. D'autre part, un nombre non négligeable des participants français est logé à l'internat, ce qui implique l'accueil des correspondants également à l'internat, d'où la nécessité d'une coordination constante et d'ajustements avec les services de l'intendance et la vie scolaire.

La difficulté principale a tenu à l'organisation des cours et au traitement des programmes sur l'année scolaire pour une classe qui s'est dépeuplée de 11 éléments en février – puis de 20 autres en avril. Les difficultés sont apparues en particulier en sciences et en mathématiques – plusieurs élèves étant candidats à une Première S. Les professeurs concernés ont gardé le contact pour remédier ou renforcer les connaissances dans leur discipline. Le bilan définitif dans ce domaine reste à établir.

La décision de la direction de l'établissement est de limiter l'effectif de la classe à 24 élèves – le motif en est que l'effectif global en Seconde à la rentrée 2008 oblige à faire 13 classes à 35 et une classe à 24 – non dédoublée. Compte tenu des contraintes pédagogiques apparues en cours d'année, en particulier en Sciences, le fait d'avoir une classe de 24 « Abibac » facilitera la gestion des échanges longs. Par exemple, les élèves partant dès février pourront avoir un enseignement renforcé en maths, physique et bio afin de compenser les heures non reçues au cours du second semestre. Cela concerne surtout évidemment les candidats à une Première S. La condition serait aussi le volontariat des professeurs de Sciences – qui bénéficieraient en retour d'une classe vide à partir du mois d'avril, au moment où les élèves concernés par les échanges B.Sauzay - à savoir le reste de la classe - partent à leur tour.

4/ un premier bilan de l'action

La première partie de l'expérience – organisation interne, prise en charge des élèves, contacts avec les tuteurs allemands – s'est déroulée de façon globalement satisfaisante. Ma collègue de français m'a signalé que deux élèves ont fait même des progrès sensibles dans sa discipline : les devoirs demandés après le départ ont été réalisés de façon plus approfondie que prévu.

Sur le plan organisationnel, je me suis rendu compte, personnellement, de la nécessité de suivre de façon rigoureuse l'évolution des problèmes sur le plan administratif (intendance en particulier)

Il apparaît tout à fait indispensable d'insister sur la nécessité d'établir un contact régulier entre le tuteur français, l'élève en séjour et son tuteur en Allemagne. Les retours n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes.

5/ la poursuite ou la réorientation de l'expérimentation

L'expérience a tenu pour l'essentiel à la présence de la section Abibac. A ce titre, elle sera automatiquement renouvelée pour l'année 2008-2009 . Elle pourrait sans difficulté particulière être étendue à d'autres candidats non Abibac – comme c'est le cas pour les élèves relevant du dispositif B. Sauzay.

Pour les classes non Abibac, la difficulté risque de venir des collègues, en ce qui concerne notamment l'organisation des cours et des éventuels rattrapages à effectuer, toujours dans les disciplines scientifiques.

Pour la poursuite de l'expérimentation, sur le plan administratif, je pense qu'il n'y aura pas d'objection ; la direction a toujours soutenu le projet.